

COLLÈGE INTERNATIONAL NOISY-LE-GRAND notice d'information_ rentrée 2018

PRÉSENTATION DU COLLÈGE ET DU PROJET PÉDAGOGIQUE

Ouvert sur les langues et cultures des Amériques et d'Asie, l'établissement proposera quatre sections internationales à la rentrée 2018 :

- **section américaine** (anglais des Etats-Unis)
- **section brésilienne** (portugais du Brésil)
- **section chinoise** (chinois mandarin)
- **section de langue arabe** (arabe littéral)

PROJET DU COLLÈGE	
Cours de 45 minutes.	En 6 ^{ème} , atelier de découverte des autres langues et cultures proposées.
Ateliers et activités citoyennes, culturelles ou sportives.	Echanges favorisés avec des partenaires américains, arabes, brésiliens ou chinois.
	Internat organisé autour d'activités propres à celui-ci (volley, atelier cuisine ...).
Présence de professeurs et d'assistants étrangers. Participation de personnalités extérieures (artistes, sportifs, ...) aux activités proposées.	
ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES SUPPLÉMENTAIRES EN SECTION INTERNATIONALE	
Toutes les sections : quatre séances de langue, culture et littérature dans la langue de la section	
Sections américaine, brésilienne et de langue arabe : deux séances d' histoire et géographie dans la langue de la section	Section chinoise : une séance et demie de mathématiques en langue chinoise

En 6^e, les élèves participeront également à un atelier de découverte des autres langues et cultures enseignées dans l'établissement. A l'exception des sections internationales américaines, les autres élèves auront pour LV2 l'anglais à partir de la 5^{ème} avec pour objectif d'atteindre, au terme de leur scolarité au collège, le niveau de maîtrise LV1.

Effectuer sa scolarité au collège international permettra une poursuite d'études au futur lycée international soumis à tests d'admission préalable.

→ Voir également la [plaquette de présentation](#) du collège sur le site du collège.

Public concerné : Ces sections s'adressent à des élèves entrant en 6^{ème} issus de l'académie de Créteil ainsi que d'autres académies ou arrivant de l'étranger. Il n'est pas indispensable d'avoir pratiqué la langue concernée pour postuler dans une section internationale du collège mais les élèves doivent :

- manifester un intérêt avéré pour l'une des langues et cultures proposées,
- avoir des capacités d'apprentissage attestées par l'équipe pédagogique de l'école ou du collège : en effet, l'enseignement en section internationale est exigeant et les élèves auront des enseignements supplémentaires spécifiques,
- adhérer au projet novateur de l'établissement qui facilitera les échanges entre langues, cultures et nationalités.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT ET INSCRIPTIONS

❖ Procédure de recrutement

L'admission au collège international à Noisy-Le-Grand repose uniquement sur l'étude d'un dossier qui s'inscrit dans le cadre de l'article L401- 1 du code de l'éducation.

Les élèves sont recrutés selon différents critères :

- **critères pédagogiques** (degré de maîtrise des apprentissages fondamentaux, résultats obtenus dans les langues vivantes, s'il y a lieu, motivation pour le dispositif, capacité d'investissement dans le travail, avis des équipes pédagogiques de l'établissement d'origine et d'accueil)
- **critères géographiques** (répartition des élèves selon les départements et les établissements d'origine en fonction du nombre des candidatures)
- **critères sociaux** (respect d'une certaine mixité sociale, équilibre garçons-filles, élèves boursiers et/ou sollicitant une place en internat, fratries)

❖ Procédure d'admission

1. **Téléchargez le dossier de candidature** en classe de 6^{ème} sur le site numérique :

- site du collège international : international-noisylegrand.webcollege.fr ou retirez un exemplaire papier de ce dossier à l'accueil du collège International à partir du 7 décembre 2017.

2. **Renseignement du dossier :**

- Complétez et renseignez le plus clairement possible les **pages 1 à 4** du dossier de candidature.

Choix de la section
Vous devez choisir une section internationale (1^{er} vœu) et vous avez la possibilité de formuler un 2^{ème} et un 3^{ème} vœux.
Vous justifierez vos choix en page 4 du dossier de candidature (<i>Motivation de l'élève et de sa famille</i>).

- Complétez également les **annexes 2-1 et 2-2**. Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'**internat** (cette demande n'est pas obligatoire).

- Transmettez le dossier renseigné à l'école de votre enfant afin que les **annexes 1-1 et 1-2** ainsi que les annexes 2-1 et 2-2 (pour les internes) puissent être complétées par le professeur et la direction de l'école.

3. **Envoi du dossier :** Une fois le dossier récupéré auprès de l'école, vous pouvez :

- l'envoyer par voie postale, cachet de la poste faisant foi,
- le déposer à l'accueil du collège, un bordereau vous sera délivré.

Date limite d'envoi ou de dépôt jeudi 15 mars 2018 inclus à :

Collège International - 1, allée Christophe Colomb – 93160 NOISY-LE-GRAND

4. **Admission et inscription :**

- L'avis d'admission sera envoyé par courrier à **partir du 16 avril 2018**, après examen des dossiers par la commission académique.

- Après réception de l'avis d'admission, vous devrez procéder à l'inscription de votre enfant aux dates et endroits qui seront précisés dans cet avis.

❖ Réunions d'informations/Journées portes ouvertes

Des réunions d'informations, sur inscription, destinées aux candidats et à leurs familles auront lieu au **collège International – Noisy-le-Grand** à des dates qui seront précisées sur le site internet du collège International : international-noisylegrand.webcollege.fr